



© Marta Muñoz

Depuis longtemps, la société espagnole a fait, à plusieurs reprises, montre de solidarité avec les populations les plus pauvres, et dans le contexte actuel, elle souhaite maintenir le même engagement. Le IV Plan Directeur de la Coopération Espagnole est une claire expression de cet engagement des espagnols à accompagner les efforts des pays partenaires pour avancer dans le développement et, en général, construire une société plus juste et solidaire.

Nous nous trouvons à un moment où les contextes national et international sont caractérisés par l'incertitude et les conséquences négatives de la crise économique et financière mondiale. C'est précisément pour cette raison que la Coopération Espagnole doit prendre position et faire face aussi bien à un agenda international de développement, en pleine mutation, qu'aux nouvelles réalités des pays en voie de développement, ainsi qu'à une nouvelle « carte de la pauvreté » et à une nouvelle augmentation des inégalités. Elle doit, en outre, prendre en compte la préoccupation croissante générée par le changement climatique et la durabilité

environnementale.

Dans ce contexte, le IV Plan Directeur se caractérise par une approche REALISTE (objectifs et calendrier quadriennal) ; une détermination à RE-DESSINER notre Coopération (en partant d'une concentration des ressources) ; une recherche de RESULTATS ; et une REDDITION des comptes. Il s'agit d'un Plan différent et innovateur par rapport aux étapes antérieures, et qui en même temps persiste dans son engagement à contribuer à un développement humain, à l'éradication de la pauvreté et au plein exercice des droits.

QUELLES SONT LES BASES DE LA COOPERATION ESPAGNOLE ?

Le point de départ du Plan Directeur est la vertèbration de la coopération Espagnole dans le contexte international de développement, lequel contexte est marqué par la finalisation de l'agenda des Objectifs du Millénaire pour le développement et la configuration de l'agenda Post 2015. Mais en plus, il faut y intégrer les résultats du Sommet de Rio+20, de l'Alliance Globale pour un développement efficace de Busan, le programme pour le changement de l'UE et le plan d'action de développement de l'agenda du G20.

Ce Plan Directeur tire des leçons du passé et apporte des réponses aux évaluations réalisées à notre Coopération tout au long de 2011 (peer review du CAD, l'évaluation intermédiaire du III PD, le Rapport de la sous-commission Parlementaire 2011). Dans lesdites évaluations, apparaît de manière constante une invite à la concentration des ressources, à la nécessité d'être plus sélectifs pour être plus efficaces et une meilleure coordination des différents acteurs. La Coopération Espagnole réaffirme son engagement pour le développement humain et les capacités,

l'approche basée sur les droits, sur le genre et l'efficacité du développement comme principes politiques. La Coopération au développement se présente comme partie intégrante d'une action extérieure globale de l'Etat, comme composante du Label Espagne.

AGENDA INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT

Objectifs du Millénaire pour le Développement post 2015

La Coopération Espagnole travaillera pour l'atteinte des ODM en vigueur et qui doivent continuer d'occuper une place centrale dans les efforts internationaux pour lutter contre la pauvreté et les inégalités. L'Agenda post 2015 est à la fois un moment clé et essentiel pour influencer sur les agendas de développement des prochaines décennies. En se basant sur les leçons tirées des ODM, l'Espagne impulsera le nouvel agenda et sa participation active dans des sujets clés, par exemple, la sécurité alimentaire et la nutrition.

L'Alliance du Busan pour une Coopération efficace au développement

L'Alliance essaie de dépasser le modèle classique de coopération de bailleur du Nord-récepteur du Sud et définit des principes et orientations pour aller vers l'efficacité du développement. On intègre les principes partagés pour atteindre des objectifs communs : Appropriation, Approche basé sur des Résultats, Alliances inclusives pour le développement, Transparence et responsabilité partagée.

Programme pour le Changement : Augmentation de l'Impact de la politique de développement de l'UE

L'UE déclare son engagement à accroître l'impact de l'aide en se focalisant sur moins de pays et sur des secteurs clé pour une croissance à long terme. Dans cette nouvelle étape, seront jetées les bases d'une plus grande collaboration entre l'UE et les Etats Membres pour réduire la fragmentation, améliorer la coordination et contribuer, de manière plus efficiente, à l'atteinte de résultats plus efficaces.

QU'ALLONS-NOUS FAIRE ?

La Coopération Espagnole a pour finalité ultime de contribuer au développement humain, à l'éradication de la pauvreté et au plein exercice des droits. Pour atteindre cet objectif, notre travail pour les quatre prochaines années sera axé sur les orientations suivantes :

ORIENTATIONS DE LA COOPERATION ESPAGNOLE 2013—2016

1. Consolider les processus démocratiques et l'Etat de droit.
2. Réduire les inégalités et la vulnérabilité à la pauvreté extrême et aux crises.
3. Promouvoir des opportunités économiques pour les plus pauvres.
4. Jeter les bases d'un système de cohésion sociale en mettant l'accent sur les services sociaux de base.
5. Promouvoir la fourniture de Biens Publics Globaux et Régionaux.
6. Améliorer la fourniture de Biens Publics Globaux et Régionaux.
7. Répondre de manière qualitative aux crises humanitaires.
8. Construire une citoyenneté globale engagée avec le développement.



© Medicusmundi

Dans chacune de ces orientations, se développent les lignes d'action qui offrent un cadre de travail plus spécifique avec des stratégies sectorielles (éducation, santé, genre, protection sociale, prévention, croissance économique inclusive, sécurité alimentaire, durabilité environnementale, etc.). Ces lignes proposent quelques catégories qui permettent d'établir un travail différencié pour chaque contexte et qui aident à définir le niveau de Résultats de Développement auxquels la Coopération Espagnole va contribuer. Ces Résultats seront définis dans le cadre d'un dialogue et d'un accord avec les pays partenaires, avec lesquels seront établis des Cadres d'Associations Pays.

QUELS SONT LES ELEMENTS D'UN PROFIL RENOVE ?

Où allons-nous intervenir ?

Nous nous concentrerons sur 23 Pays d'Association.

Nous allons en plus promouvoir les Stratégies différenciées et les programmes régionaux.



Dans les prochaines années la Coopération espagnole sera centrée sur :

- **L'Amérique Latine et les Iles Caraïbes** : La Bolivie, la Colombie, Cuba, l'Equateur, le Salvador, le Guatemala, Haïti, le Honduras, le Nicaragua, le Paraguay, le Pérou et la République Dominicaine.
- **L'Afrique du Nord et le Proche Orient**: la Mauritanie, le Maroc, les populations Sahraouis et Territoires palestiniens.
- **L'Afrique Occidentale** : le Mali, le Niger et le Sénégal.
- **L'Afrique Centrale et de l'Est** : l'Ethiopie, la Guinée Equatoriale et le Mozambique.
- **L'Asie** : les Philippines.

Nous serons plus sélectifs et efficaces dans le domaine multilatéral :



Nous choisirons des relations plus stratégiques au sein du système :

Une stratégie de collaboration avec les ONGD	Intégration au secteur privé
Les Organisations de la Société Civile (OCS) sont des acteurs fondamentaux du développement et leur participation dans la conception des politiques publiques constitue un élément de grande valeur pour la	De nos jours, il est possible d'apporter des réponses aux plus pressants problèmes sociaux et environnementaux sans compter sur le secteur privé entrepreneurial. Le secteur privé entrepreneurial contribue à la création de richesses et services essentiels pour la vie de beaucoup de personnes, et garde un énorme capital de talent et de créativité. En phase avec l'agenda international de développement et avec l'expérience pratique d'autres coopérations, quatre axes de travail, incluant la formation, la création de motivations, la mise en pratique de programmes pilote et la création d'un pôle organisationnel de référence pour le système de coopé-
Alliances pour le Développement	

Nous baserons notre action sur l'apprentissage et la connaissance :

- Renforcement des systèmes d'information.
- Amélioration du suivi, en intégrant l'orientation vers des résultats.
- Révision de la Politique d'Évaluation pour accroître la qualité et l'utilité des évaluations et améliorer l'articulation entre les différents acteurs du système.
- Renforcement de la fonction d'évaluation et de promotion du travail conjoint aussi bien au sein de la Coopération Espagnole que dans nos relations avec les partenaires.
- Promotion de la recherche et des études sur le développement.
- Appui à la génération de connaissances dans les pays partenaires.
- Systématisation et diffusion d'apprentissages.

Nous encouragerons la transparence et la reddition des comptes.

La Coopération Espagnole doit rendre des comptes sur l'efficacité et la qualité des résultats de développement visés et rapporter si finalement ils ont été atteints. Pour cela, une impulsion sera donnée au renforcement de la transparence et de la reddition des comptes, par le renforcement des engagements internationaux, du rôle des organes consultatifs et du Parlement, et par l'amélioration des systèmes d'information et de communication.